



Theratechnologies annonce le renouvellement de son prospectus préalable et le dépôt de sa déclaration d'inscription

Déc. 21, 2023

Montréal (Québec) – Le 21 décembre 2023 – Theratechnologies Inc. (« Theratechnologies » ou la « Société ») (Nasdaq : THTX) (TSX : TH), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements novateurs, a annoncé aujourd'hui qu'elle a déposé un prospectus préalable de base simplifié provisoire auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada et une déclaration d'inscription préalable correspondante sur formulaire F-3 auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis.

Theratechnologies a effectué ce dépôt afin de rétablir la capacité de financement initiale dont elle disposait aux termes de son prospectus préalable de base précédent daté du 14 décembre 2021 qui expire le 14 janvier 2024.

Une fois que les autorités canadiennes en valeurs mobilières auront visé le prospectus préalable de base simplifié définitif et que la déclaration d'inscription préalable sera entrée en vigueur, ces documents, sous réserve des exigences prévues par la réglementation sur les valeurs mobilières, prévoient le placement potentiel au Canada et aux États-Unis d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, de reçus de souscription, de bons de souscription, de titres de créance et d'unités d'un montant total pouvant aller jusqu'à 100 000 000 \$ US, à l'occasion au cours d'une période de 25 mois. Ces documents visent à donner à la Société la possibilité de tirer parti des occasions de financement lorsque les conditions du marché sont favorables. Les modalités de ces placements futurs, le cas échéant, seront fixées au moment de ces placements. Lorsque les titres visés par ces documents seront offerts, un supplément de prospectus contenant de l'information précise sur les modalités d'un tel placement sera déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et de la SEC.

La déclaration d'inscription préalable déposée auprès de la SEC n'est pas encore entrée en vigueur. Aucun titre ne peut être vendu ni aucune offre d'achat des titres ne peut être acceptée avant l'entrée en vigueur de la déclaration d'inscription préalable. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et ces titres ne peuvent faire l'objet d'aucune offre, sollicitation ou vente dans une province, un État ou tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou leur admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.

Un exemplaire du prospectus préalable de base provisoire sera disponible sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et un exemplaire de la déclaration d'inscription préalable correspondante est disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Il est également possible d'obtenir un exemplaire de ces documents si vous en faites la demande en communiquant avec le secrétaire général de la Société, à l'adresse 2015, rue Peel, bureau 1100, Montréal (Québec) H3A 1T8, ou par téléphone, au 514 336-7800.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (Nasdaq : THTX) (TSX : TH) est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de l'article 21E de la *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée respective, et au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes (ces énoncés prospectifs collectivement appelés, « énoncés prospectifs »), qui reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi des mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent notamment des énoncés portant sur l'offre et la vente de titres.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 27 février 2023 disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F daté du 28 février 2023 dans les documents déposés de Theratechnologies pour connaître les autres risques liés à la conduite de nos activités et à Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Demandes de renseignements des investisseurs :

Philippe Dubuc

Vice-président principal et chef de la direction financière

pdubuc@theratech.com

1 438 315-6608